



Saint Cyr le 09/04/2020

Compte-rendu
Réunion du comité directeur du 09/04/2020

Présents :

VIE Catherine
ATKINSON Karen
HOUDBINE Alain
DEFRANCE Barbara
MILIN Emilie
GOBERT Stéphanie
FOURMY Sébastien
BERNARD-BRULS Marie-Hélène
BINET Sylvain
BRIZARD Lise
MORIVAL Martine
GEOFFROY Eric
HERAULT Damien
NAPOLEON Loïc
LEBON Florence

Invités :

MORIVAL Thomas
WOLF Christophe
LEFEBVRE Xavier
GONCALVES David
Et les 3 AMT

ANIMATIONS/EVENEMENTS D'ICI LA PROCHAINE RENTREE

- En attente des infos de l'état.
- Attention à l'impact des adaptations des périodes scolaires fin juin/ début juillet (cours probablement maintenus jusqu'au 4 juillet en l'absence des examens sous leur format classique)

- Evénements/Animations d'ici l'été :
 - Fête du tennis : beaucoup de points à lever : autorisation des rassemblements vs le confinement ? On avisera dès que possible quitte à avoir un délai de communication un peu court.
 - Tournois jeunes : information faite aux inscrits pour l'annulation ; tournoi clôturé à la demande du comité. Quid du remboursement ?
 - Tournois de juillet, pour le moment, pas de communication sur une annulation. Christophe met de côté les demandes d'inscription pour le moment.
 - Probable annulation des interclubs Séniors (quid du remboursement des inscriptions des équipes ?).
 - Le Comité espère pouvoir terminer les Interclubs Jeunes (match de poules mais pas de phase finale)
 - Annuler les Interclubs permettraient éventuellement de libérer des créneaux pour re planifier des cours si possible.
 - Organisation du tournoi Open, à partir du 15/08. Quid de le décaler car la fin de la saison serait (à confirmer) prolongée jusqu'à décembre. Attention, Stéphanie et Lise pas vraiment disponibles en septembre pour l'arbitrage. Après discussion, maintien souhaité au 15 août, voté par le comité.
 - Les Championnats départementaux pourraient reprendre là où ils ont été arrêtés.

ENSEIGNEMENT

- Xavier en cours de rétablissement.
- Si le dé confinement cessait le 15 avril, il faudrait repousser les cours jusqu'au 4 juillet. Si le confinement est prolongé comme c'est probable, les 30 cours annuels ne pourront pas avoir lieu. Perte financière pour le club à chiffrer (en cas de demande de remboursements de la part des adhérents)
- AMT : pas d'information qui empêcherait les AMT de maintenir leur cours jusqu'en juillet à date.
- Demande de subvention ANS : remettre le tennis à l'école + tennis adapté. S'il y a d'autres projets comme celui de tennis Retraite proposé par Xavier (qui peut correspondre à la demande de tennis Santé), il faut les remonter pour envoyer le dossier avant le 30 avril. Bilan ANS, CNDS à faire avant mi-mai.
- Formation Handisport de Thomas reportée.
- Chômage partiel pour les moniteurs (cours arrêtés le 13/03). Demande faite par Emilie et acceptée pour la période du 13/03 au 4/05. A voir ce qu'il faudra mettre en place si le confinement dure, en fonction du nombre de cours qui seront supprimés. Xavier propose de prolonger les cours par exemple au-delà du 4 juillet. Il pourrait également être faisable de décaler les stages en septembre. (Attention aux périodes de congés déclarées dans les avenants).

INSCRIPTIONS SAISON 2020/2021

- Si les mesures de dé confinement le permettent, on prévoit une journée d'inscriptions au club le 20 juin. (On attend mi-juin pour communiquer sur cette date, sur le site notamment pour les nouveaux, et éventuellement par mail en fonction du nombre de préinscrits par mail). Si une 2ème date est nécessaire, on avisera en juin.

- Inscriptions à distance :
 - Ouvrir les inscriptions sur le site en y mettant le formulaire le 23 mai et l'annoncer par mail et sur balles jaunes.
 - Maintien des tarifs et formules identiques à la saison précédente : vote du comité. 1 personne s'abstient, une est contre, 14 sont pour. Tarifs et formules sont maintenus pour la prochaine saison.
 - Demander aux adhérents d'envoyer leur formulaire à l'adresse du club. Demander aux adhérents de préciser dans l'intitulé du mail leur nom, prénom.
 - Traiter la demande par mail et, dans la réponse, confirmer le montant dû et proposer les différents types de paiement possibles : par virement si paiement en une fois, par chèques si plusieurs paiements, envoyés ou apportés avant le 30 juin.
 - Les règlements par espèces, ANCV et chèques associations seront à prendre à la rentrée mais on ne communique pas dessus.
 - Faire des répertoires dans la boîte mail pour trier les inscriptions traitées.

MESURES DE REMBOURSEMENT SUITE A L'ANNULATION DES COURS LIEE AU COVID 19

- En fonction de la date de dé confinement, informer les adhérents de la prolongation des cours jusqu'au 4 juillet.
- A date pas d'info à envoyer sur le non-remboursement mais répondre aux questions éventuelles des adhérents en expliquant les priorités du club : **maintien des salariés et pérennité financière du club**. On appelle donc les adhérents à soutenir cette démarche en ne demandant pas le remboursement des cours annulés et qui n'auraient pas été reportés. On peut laisser la possibilité aux adhérents qui en expriment le besoin de faire néanmoins une demande de remboursement (par exemple les adhérents ayant eux-mêmes subi une perte de rémunération suite à un chômage partiel).
- Si la période de confinement dure, la perte pour le club peut être très importante. On pourrait par contre prolonger la période de chômage partiel au maximum jusqu'à fin juin.
- Dans tous les cas, attendre de faire le bilan comptable de l'année avant toute action de compensation.

DIVERS

- Voir avec la poste pour récupérer directement le courrier (pas d'accès à la boîtes aux lettres ni pour le facteur, ni pour le club).

PROCHAINES PERMANENCES

A voir en fonction de la reprise possible et de la réouverture des installations.